

N° : GU 1239 ONSSA/DIL/DIC/SSCIC

Rabat, le

02 AOUT 2022

HOMOLOGATION N° H03-2-016

Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires,

l'vu la loi N° 25-08 portant création de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, promulguée par le dahir N° 1-09-20 du 22 Safar 1430 (18 février 2009) ;

l'vu la loi 34-18 relative aux produits phytopharmaceutiques promulguée par le Dahir N° 1.21.67 du 03 Hija 1442 (14 juillet 2021) ;

l'vu le Décret n° 2-99-105 du 18 moharrem 1420 (5 mai 1999) relatif à l'homologation des produits pesticides à usage agricole ;
Après examen de la demande de la société SOPROCHIBA du 02/03/2022.

DECIDE

Article 1 : Le produit dénommé « CALIF ENERGY » dont les caractéristiques mentionnées ci-après :

Nom commercial	CALIF ENERGY
Matière(s) active(s)	Pyriproxyfène (100 g/l)
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Tableau toxicologique	C
Numéro d'homologation	H03-2-016
Détenteur du produit	SOPROCHIBA
Fournisseur	PARIJAT INDUSTRIE (INDIA) PVT. LTD
Second nom commercial du produit de référence : POLESTAR homologué sous le numéro : F05-6-008	

est homologué pour le(s) usage(s) suivant(s) :

Usage(s)	Dose(s) P.C	Max. Appli.	DAR (j)	Mode Traitement
Agrumes	35 cc/hl	1	30	Parties aériennes
Tomate	Mouche blanche	1	3	Parties aériennes

Article 2 : La présente homologation est retirée avant son échéance suite à une réévaluation révélant que le produit ne satisfait plus aux conditions d'efficacité et d'innocuité ou suite aux nouvelles données toxicologiques ou d'effets néfastes à l'égard de l'homme, des animaux ou de leur environnement.



Article 3 : Sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-dessus, la présente homologation est valable jusqu'au : 14/07/2032. 



 LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE
NATIONAL DE SECURITE SANITAIRE
DES PRODUITS ALIMENTAIRES


EN 56*/HM-AH/13/A

❖ CLASSIFICATION DU PRODUIT

Pictogrammes de danger		Mentions de dangers	
		H226	Liquide et vapeurs inflammables
		H303	Peut-être nocif en cas d'ingestion
		H313	Peut-être nocif par contact cutané
		H316	Provoque une légère irritation cutanée
		H320	Provoque une irritation des yeux
		H332	Nocif par inhalation

❖ CONSEILS DE PRUDENCE

Pictogrammes de EPI



Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et appliquer toutes les instructions
P234	Conservé uniquement dans l'emballage d'origine
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280*	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et des boîtes
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPUISSON ou un médecin.
P302+P350	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P309+P311	EN CAS d'exposition ou de malaise : appeler un CENTRE ANTIPUISSON ou un médecin. Numéro du centre antipouison : 0801 000 180
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P404	Stocker dans un récipient fermé.
P420	Stocker à l'écart des autres matières.

